



Ecole publique de Vieux-Vy-sur-Couesnon
2 IMPASSE AMAND ROYER
35 490 VIEUX-VY-SUR-COUESNON
Tel : 02-99-39-53-94
Courriel : ecole0350678x@ac-rennes.fr

PROCÈS VERBAL DE CONSEIL D'ÉCOLE

Date : Jeudi 20 juin 2024

Horaires : 18 heures 30 à 20 heures

Présents :

Madame MORIN-FREBOURG, Adjointe aux Affaires Scolaires
Madame PILORGE Amélie, Enseignante.
Madame MORTIER Gaëlle, Enseignante.
Madame LE SAGE Floriane, Enseignante.
Madame GUITTON Anne-Claire, Enseignante.
Madame LE BAIL Gwénaëlle, Enseignante-Directrice
Monsieur GUERIN Cyrille, Représentant des parents d'élèves.
Madame DELAUNAY Virginie, Représentante des parents d'élèves.

Excusés :

Madame VAN BELLEGHEM, Inspectrice de l'Education Nationale
Monsieur DEWASMES Pascal, Maire
Monsieur BERNIER Henri, DDEN
Madame MILLER Julie, Enseignante.
Madame COBAC Aurélie, Enseignante.
Madame COGE Pauline, Enseignante.
Monsieur MONNIER Nicolas, Représentant des parents d'élèves.
Madame AMILHON Vinciane, Représentante des parents d'élèves.
Madame MANGO Alixia, Représentante des parents d'élèves.
Madame LEROUX Angélique, Représentante des parents d'élèves.
Monsieur COUDROY Martin, Représentant des parents d'élèves.
Monsieur VOLANT Benoît, Représentant des parents d'élèves.

Ordre du Jour :

- 1 - Evaluation d'école.
- 2 - Sécurité et PPMS
- 3 - Modalité des élections des représentants des parents d'élèves
- 4 - Organisation année 2024-2025
- 5 - Questions des parents représentants

1- Evaluation d'école

Une présentation et un bilan de l'évaluation d'école ayant eu lieu cette année est faite :

Enjeux de l'évaluation de l'établissement :

Valorisation de l'existant et amélioration, pour l'école et tous ses acteurs, des conditions de réussite collective, d'exercice des différents métiers et de bien-être dans l'établissement.

Obligation pour toutes les écoles, 3 à 4 écoles de la circonscription dans l'année. Elle a lieu tous les 5 ans.

Démarche mise en œuvre

- Rédaction du rapport par l'équipe enseignante de novembre à février.
- Analyse du rapport d'auto-évaluation pour une équipe d'évaluateurs externes (IEN, Directeur d'école, CPC, personnel encadrant de collège).
- Journée d'évaluation (8 avril 2024) avec l'équipe et les partenaires.
- Rédaction du rapport d'évaluation, et transmission avec échanges avec l'équipe enseignante.

Axes de réflexion abordés :

APPRENTISSAGES ET LE PARCOURS DES ELEVES

Forces : école dehors, projets intercycles, outils de cycles, ouverture de classe à la rentrée 2024, partage de pédagogies.

Opportunités : accompagnement des familles dans le suivi de la scolarité de leurs enfants, pratique de l'EPS (accompagnement en temps de formation en 2024-2025)

LE CLIMAT SCOLAIRE

Forces : Equipe soudée et dynamique, conseils de coopération en cycle 2, cours d'empathie en cycle 3, messages clairs

Opportunités : Temps d'accueil dans les classes, planning d'activités de récréation (renouvelé en avril 2024), récréations échelonnées.

LE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE

Forces : Equipe pédagogique et éducative soudée, volontaire, dynamique à l'initiative de nombreux projets, disponible et proactive pour rencontrer les familles ;

Des rencontres entre enseignants deux fois par semaine, échanges entre classes, harmonisations dans les outils.

Opportunités : restructuration, harmoniser les pratiques scolaire / périscolaire, désencombrer les locaux.

LES RELATIONS PARTENARIALES

Forces : Mobilisation des ressources pour les situations difficiles, des parents d'élèves, bibliothécaire, OSPAC.

Opportunités : Renforcer le travail avec la municipalité pour utiliser les infrastructures (chemins de randonnée, boulo-drome...)

2 - Sécurité et PPMS

Le PPMS a été mis à jour et présenté par Mr BORDERIEU à l'équipe le 13 juin 2024. Un exercice incendie et un exercice confinement tempête seront effectués d'ici le 5 juillet 2024.

3 - Modalités des élections des représentants de parents d'élèves

Devant le très faible nombre de votes directs à l'urne le jour des élections, il est présenté aux membres du conseil l'unique modalité de vote par correspondance. Elle sera effective à compter de la rentrée 2024. Un travail de communication sur le rôle des représentants et l'importance du vote sera fait au moment de la rentrée et lors des réunions de classe.

4 - Organisation année 2024-2025

Equipe enseignante :

Mme Amélie PILORGE : TPS? PS

Mme Julie MILLER : MS-GS

Mme Anne-Claire GUITTON : GS-CP

Mme Gaëlle MORTIER : CP-CE1

Mme Floriane LE SAGE : CE2-CM1

Mme Gwénaëlle LE BAIL CM1-CM2

AESH : Mme Nathalie BRIDENNE (Mutualisée sur 2 situations)

Répartition des effectifs :

La répartition des effectifs est provisoire et effectuée par la seule décision du conseil des maîtres. La question de l'accueil des TPS n'est pas validée pour le moment, une réponse sera apportée aux familles début juillet.

La cohorte des CM1 va bénéficier du dispositif classe orchestre cuivres pendant 2 années. Ils recevront un enseignement d'un instrument sur le temps de classe, avec prêt de l'instrument choisi.

TPS?PS	MS-GS	GS-CP	CP-CE1	CE2-CM1	CM1-CM2
57-20	17-6	7-12	6-17	14-7	7-13
25	23	19	23	21	20

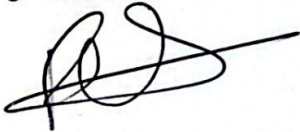
5 - Questions des représentants des parents d'élèves.

Un élève n'a pas le temps de manger son entrée que le plat est déjà servi :

⇒ Réponse de Mme Morin-Frébourg : l'entrée est servie dès l'arrivée des élèves et ils ont 15 minutes pour la manger.

Secrétaire de séance :
Floriane LE SAGE

Signature



Président du conseil d'école :
Gwénaëlle LE BAIL

Signature



ECOLE PRIMAIRE PUB.

2 Rue A. Royer
35490 VIEUX VY SUR COUESNON
Tel : 02.99.39.53.74
ecole.0350678X@ac-rennes.fr